

Volleyball Richelieu

Le nouveau corona virus, COVID-19, a été déclaré pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le COVID-19 est extrêmement contagieux et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

VolleyBall Richelieu s'engage à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé Publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet. Cependant, VolleyBall Richelieu ne peut vous garantir que vous ne serez pas infecté par la COVID-19. De plus, votre participation à nos activités pourrait augmenter vos risques de contracter le COVID-19, malgré toutes les mesures mises en place.

En signant ce document,

1. Je reconnais la nature hautement contagieuse du COVID-19 et j'assume volontairement le risque que je puisse être exposé ou infecté par le COVID-19 par ma participation aux activités de Volleyball Richelieu. L'exposition ou l'infection au COVID-19 peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres infections;
2. Je déclare que ma participation aux activités de Volleyball Richelieu est volontaire;
3. Je déclare que ni moi ni personne habitant sous mon toit, n'a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires au cours des 14 derniers jours.
4. Si j'éprouve des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je m'engage à ne pas me présenter aux activités de Volleyball Richelieu durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe et à avertir Volleyball Richelieu le plus tôt possible.
5. Je déclare que ni moi, ni personne habitant sous mon toit, n'a voyagé ou fait escale à l'extérieur du Canada dans les 14 derniers jours. Si je voyage à l'extérieur du Canada après avoir signé la présente déclaration, je m'engage à ne pas me présenter ou participer aux activités de Volleyball Richelieu durant au moins 14 jours après la date de retour de voyage et je devrai aussi avertir mon capitaine.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu'à ce que Volleyball Richelieu reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales de la Santé Publique du Québec, à l'effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.

J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Signature